

Province de Québec
Municipalité du Village de Kingsbury

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 6 juin 2023 à 19h05, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Pierre Bail, conseiller
Myriam Baum, conseillère,
Suzanne Bédard, conseillère,
Claire Morazain, conseillère,
Marc Saumier, conseiller
formant ainsi quorum sous la présidence de la mairesse Martha Hervieux.

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absent :

Tommy Vaillancourt, conseiller

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 19h par la mairesse Martha Hervieux. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2023-06-01

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Marc Saumier:

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point 22. Varia les items suivants :

- a. Congrès FQM
- b. Fête des finissants
- c. Publi-Sac
- d. Carburant ASPEN
- e. Plainte Coddington sur chemin Valley

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

Administration

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Finances
6. Pays de l'Ardoise
7. Suivis
 - a. Taxes en souffrance
 - b. Bilan financier 2023
 - c. Internet municipalité
 - d. Réparation andins
 - e. Projet vélo
8. Correspondances
 - a. Chaleur extrême
 - b. Mettons fin à l'insécurité routière sur le trajet scolaire
 - c. Smog
9. Drapeaux et mâts
10. Audits

11. Demande au gouvernement pour une extension audit
12. TECQ 2019-2024
13. Emploi étudiant
14. Livres
15. Sentier de l'Estrie et CNC - Refuge

Sécurité publique

16. Zone de 30km/h

Transport (voirie)

Hygiène du milieu (aqueduc et égout)

Aménagement, urbanisme et développement

17. Pluvial
18. Bacs bleus

Loisirs et culture

19. Distribution d'arbre
20. Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Autres

21. MRC du VSF
 - a. Rapport financier 2020
 - b. Schéma d'aménagement
22. Varia
 - a. Congrès FQM
 - b. Fête des finissants
 - c. Publi-Sac
 - d. Carburant ASPEN
 - e. Plainte Coddington sur chemin Valley
23. Rapport des comités
 - a. Comité salle communautaire
 - b. Comité terrain de jeux
 - c. Comité sécurité civile
24. Deuxième période de questions (10 minutes)
25. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023.

Les élu.e.s ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023,
il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4. Première période de questions (10 minutes)

Martine Cossette vient parler de sa ferme maraîchère qui s'ouvre au public de Kingsbury. Mais elle ne peut pas installer son affiche « légumes à vendre » au coin de la rue Principale et Oak Hill, dû au règlement qui interdit de mettre une affiche en dehors de son territoire. Son annonce sera mise dans le prochain Saviez-vous que et aussi sur le site internet de la municipalité, en plus de mettre son affiche un peu plus loin sur la rue Principale dans la Municipalité du Canton de Melbourne.

2023-06-02

5. Finances

a. Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 32 417,56\$ pour mai 2023.

La liste des dépenses est la suivante :

#chèque	Qui	Quoi	Montant
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye avril	5 094,90
Desj.	Sylvain Demers	Service avril 2023	537,51
Desj.	Eurofins Enviro	Analyse eau potable	134,52
Desj.	Eurofins Enviro	Analyse eau usée	139,70
Desj.	Ski fond plus	Bottin annuel	95,00
Desj.	Musée Ardoise	Don annuel 2023	200,00
Desj.	Cooptel	Téléphone-internet mai 2023	152,04
Desj.	Hydro-Québec	Éclairage rues	149,54
Desj.	Bell Canada	Téléphonie	220,68
Desj.	Gaudeau Env.	Collecte et tonnage avril 23	905,58
Desj.	Hydro-Québec	Réservoir eau	396,83
Desj.	Hydro-Québec	Pompe égout du Moulin	100,94
Desj.	Canton de Melbourne	Calcium et niveleuse	790,00
Desj.	Bell Mobilié	Cell. Michel Mailhot	69,51
Desj.	Visa	Chlore	63,19
Desj.	Visa	Gaz Michel, gaz tondeuse	349,49
Desj.	Gouvernement	DAS Fed. et Prov.	1 876,22
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye Mai	5710,78
8366	CPIK	Déneigement 22-23, Acomba	7 562,77
8367	SPA Estrie	Service mai 2023	88,06
8368	Annie Dubreuil	Remboursement surtaxe	225,00
8369	Myrroy	Balayage des rues	1 026,16
8370	Media S.E.N.C	Appel d'offres Ponceau Valley	861,97
8372	MRC VSF	Quote-part 2e partie	3 755,66
8373	Chemco	Alun	1 911,51
Total			32 417,56

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Myriam Baum d'accepter la liste des comptes à payer et de ratifier les paiements émis pour le mois de mai 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Revenus Desjardins	Du 1 ^{er} au 31 mai 2023	
Dépôt	Remboursement Visa	60,00
Dépôt	Dépôt CPIK et autres 18 mai	10 841,38
Dépôt	Taxes 2021	474,63
Dépôt	Taxes 2022	325,37
Dépôt	Taxes 2023	19 044,3
Dépôt	MAMH	2 366,00
Total		33 111,68

Revenus CIBC	Du 1 ^{er} au 31 mai 2023	
Dépôt		0,00
Total		

Soldes des comptes bancaires au 31 mai 2023

CIBC	411 399,41
Desjardins	125 354,61
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 31 mai 2023	536 754,02

Chèques non encaissés, argent mis de côté au 31 mai 2023

Chèques	18 328,30
Argent mis de côté	190 000,00

6. Pays de l'ardoise

M. Laurent Frey est venu présenter les différents projets du Pays de l'Ardoise. Il y aurait 140 enfants environ qui ont participé aux activités de cirque. Il est difficile de dire combien étaient de la municipalité. Le conseil a demandé de trouver une façon de faire pour essayer d'avoir une meilleure idée de la participation des citoyens à ces activités.

Le Pays de l'ardoise demande 0,80\$ par habitant pour le carte de membre au Pays de l'ardoise pour le bureau touristique et les activités organisées.

Pour l'après-midi Cirque, il est demandé 200\$, 100\$ est prévu au budget 2023.

Pour la boîte à piano pour le piano public à Richmond, il est demandé 50\$

Pour le projet d'achat de 14 tentes multi-usage, il est demandé 100\$. Ces tentes pourront être prêtées aux Municipalités et organismes au coût de 20\$ par tente par la suite.

Reporté pour une décision.

7. Suivis

a. Taxes en souffrance

La municipalité a récupéré un montant de 800,00\$ en mai 2023. Il reste moins de 3 400\$ à recevoir pour les années précédentes. Pour les deux premiers versements de 2023, il y a 9 retardataires pour le moment.

b. Bilan financier 2023

Les conseillers ont reçu le bilan financier de janvier à avril 2023 par courriel, pour consultation.

Questions et commentaires seront vus en comité Budget et ouverts aux autres membres du conseil le 14 juin 2023 14h.

c. Internet municipalité

L'installation du nouveau router et des nouvelles connexions internet a été faite le 5 juin 2023.

d. Réparation andins

La directrice générale a contacté la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton. Ils feront la vérification et viendront réparer les Andins arrachés, mais ils n'ont pas donné de date.

e. Projet vélo

Pas de nouvelles remises au prochain conseil.

8. Correspondances

a. Chaleur extrême

Rappel sur les règles de préventions pour les chaleurs extrêmes.

b. Mettons fin à l'insécurité routière sur le trajet scolaire

Résolution prise par la MRC

c. Smog

Être attentif au smog qui serait causé par le nombreux feu de forêt.

9. Drapeaux et mâts

Reporté au prochain conseil avec les prix plus précis.

10. Audits

Papier audit 2020 pas reçu encore, devrait être cette semaine.

11. Demande au gouvernement pour extension audits

Attendu que les municipalités du Québec doivent transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 15 mai de chaque année, de rapport financier et le rapport du vérificateur externe;

Attendu que cette reddition de compte constitue un incontournable pour toutes les municipalités et villes de Québec, d'abord envers les citoyens, puis pour le MAMH parce qu'elle sert à établir les montants auxquels les municipalités ont droit à travers différents programmes et/ou subvention;

Attendu qu'un retard à transmettre les états financiers est mal perçu par le gouvernement qui peut dans certains cas retarder les compensations tenant lieu de taxes ou les remboursements de TVQ, privant les municipalités de liquidités;

Attendu que les municipalités retardataires sont souvent mal perçues par les marchés financiers, ce qui pourrait également se traduire par une « hausse des coûts d'emprunt »;

Attendu que la Commission municipale du Québec qui a déposé en mars 2022 un rapport dédié à la transmission des rapports financiers, indique que les municipalités les plus tardives comptent moins de 1 000 habitants;

Attendu qu'effectivement, les municipalités les plus touchées traversent une crise sans précédent avec des directions municipales à bout de souffle, épuisées, avec des départs à la retraite ou l'embauche d'un remplaçant ou d'une remplaçante devient une opération délicate;

Attendu que les plus petites municipalités en région ne peuvent souvent pas compter sur du personnel compétent en matière de comptabilité municipale et que dans ce contexte, le travail des vérificateurs et auditeurs devient plus complexe;

Attendu que sur les 216 municipalités jugées non conformes, plus de 70 comptent moins de 1 000 habitants reflétant cette dure réalité

Attendu que certaines régions du Québec semblent plus frappées que d'autres, notamment le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeline, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, l'Outaouais et la Montérégie;

Attendu que dans son rapport de mars 2022, jamais la Commission municipale n'a tenu compte de la disponibilité de firmes et vérificateur comptable ou de leur présence en région;

Attendu qu'en plus d'une lacune liée à la présence de cabinets comptables en milieu rural, ces derniers doivent actuellement conjuguer avec une pénurie de main-d'œuvre qualifiée avec comme résultats qu'ils doivent mettre un terme à beaucoup de relations d'affaires;

Attendu que plusieurs municipalités de petite taille ayant vécu le remplacement d'une direction générale créant un impact sur la gestion comptable, sont délaissées par les cabinets comptables, ces derniers préférant se concentrer sur les municipalités plus peuplées et plus stables;

Attendu que la Municipalité du village de Kingsbury fait partie des municipalités retardataires dues au changement de personnel et qu'elle n'est pas la seule dans cette situation;

Attendu que la majorité des municipalités ayant pu reproduire et transmettre leurs états financiers dans les délais ont subi une hausse marquée des tarifs des vérificateurs, souvent près du double des coûts habituellement facturés.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard appuyé par le conseiller Marc Saumier et résolu à l'unanimité que :

- Le conseil de la Municipalité du village de Kingsbury demande à la FQM et à l'UMQ d'inscrire ce sujet majeur à l'ordre du jour du prochain Congrès annuel;
- La FQM et l'UMQ débattent de cette crise sans précédent avec le MAMH afin de trouver une solution pour que les petites municipalités reçoivent un traitement correspondant à leur situation et réalité, afin qu'elles ne soient plus pénalisées parce qu'elles ne trouvent pas de cabinets comptables;
- La FQM et l'UMQ se penchent urgemment sur cette problématique frappant les municipalités rurales en leur proposant une alternative ou un accompagnement comptable approprié;
- La Municipalité du Village de Kingsbury transmet cette résolution à toutes les municipalités visées et qualifiées « retardataires » dans le rapport de mars 2022 en leur demandant de faire parvenir cette résolution à la FQM et à l'UMQ;
- La Municipalité du Village de Kingsbury transmet également cette résolution à la MRC du Val-Saint-François afin que cette dernière l'appuie dans sa démarche auprès de la FQM et de l'UMQ.

12. TECQ 2019-2024

Ajout réparations eau potable

Ajuster le montant pour le Ponceau du chemin Valley

Enlevé pluvial, car avec PPA-CE

2023-06-05

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Marc Saumier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, soit 766 000\$;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme, soit 35 500\$;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

13. Emploi étudiant

2023-06-06

Attendu que la municipalité a reçu un Curriculum Vitae pour l'offre d'emploi étudiant

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum et appuyé par le conseiller Marc Saumier et résolu à l'unanimité des conseillers présent.

D'engagé Mathis Poisson Morneau, comme employé d'été à 35h/semaine au salaire minimum de 15,25\$/h.

Si la municipalité reçoit un second curriculum vitae plus tard, il pourrait être engagé à moins d'heure de semaine pour faire l'entretien des plates-bandes du village et faire des travaux plus sporadiques.

Si la municipalité a un autre employé d'été, les services Éloi Provost seraient demandés pour un 2-3h, pour montrer quoi faire à l'employé et pour venir voir le travail à la fin de l'été.

14. Livres :

2023-06-07

a. **Attendu que** la Papeterie 2000 avait une entente de garder 30% des ventes de livre

Attendu que comme l'argent amasser est pour offrir un meilleur parc aux enfants, ils avaient tout donné (262,50\$)(35 livres).

Attendu que maintenant il demande qu'on lui donne la totalité des 5 derniers livres en sa position (125\$).

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Que Papeterie 2000 garde le montant de 125\$ de la vente des 5 derniers livres en sa possession.

b. M. André Bombardier

2023-06-08

Attendu que M. André Bombardier veut connaître le montant d'une réimpression de livre.

Attendu que Denis Gauvin suggère de réimprimer 300 copies

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Marc Saumier et adopté à l'unanimité des conseillers présents

De faire la demande à M. André Bombardier pour la réimpression de 300 copies du livre avec soumission en main.

- La mairesse Martha Hervieux propose d'écrire à M. André Bombardier pour connaître son intérêt à donner un montant pour le Terrain de jeux de la municipalité. Don de la fondation J-A Bombarider, et qu'en retour la municipalité donnerait le nom décidé par Bombardier à la section des jeux d'enfants du parc.

- Des demandes de citoyens pour l'achat de terrain de M. Bombarider sont en pourparler.

- M. André Bombardier a contacté CNC pour leur céder les terrains de la mine d'ardoise, mais comme ceux-ci sont contaminés, CNC ne veut pas les avoir.

15. Sentier de l'Estrie et CNC - Refuge

À la demande d'un citoyen, la directrice a fait la vérification si le poêle à bois du refuge est enlevé, après vérification le poêle à bois est toujours là et clairement non fonctionnel, et il est facile d'entrer dans le refuge, même s'il est condamné.

Une rencontre est prévue le 7 juin avec CNC et Sentier de l'Estrie. CNC est pour la démolition par des bénévoles. Un résumé de la rencontre sera fait au conseil de juillet 2023.

Un comité refuge composé du conseiller Marc Saumier, de la conseillère Suzanne Bédard, de la mairesse Martha Hervieux et de la directrice générale Chantal Coutu est formé pour la suite des choses.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. Zone de 30km/h

Affiche « Ralentissez, enfants qui jouent » 8 d'installer

La directrice générale n'a pas de nouvelle des autres villes pour essayer d'avoir un radar usagé. Le Directeur général de Saint-Denis-de-Brompton a fait un appel à tous pour si on veut des radars. La directrice va s'informer pour avoir le support de métal et le capteur solaire.

TRANSPORT (VOIRIE)

HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

17. Pluvial

Un soumissionnaire a soulevé le fait d'une conduite d'eau au coin du chemin du Moulin et Principale et de devoir creuser 12 pieds de creux. Il y a effectivement une conduite d'eau potable à cet endroit là et creuser 12 pieds de profond serait en dessous de cette conduite, donc très gros risque de briser la conduite d'eau potable ou d'avoir de sérieux problème d'eau si un entrepreneur creuse là.

Un comité pluvial est créé et formé du conseiller Marc Saumier, le conseiller Pierre Bail, la directrice générale Chantal Coutu, Michel Mailhot, employé municipal, et il sera demandé à M. Éric Beauregard excavateur de participer pour son expertise.

18. Bacs bleus

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

ACHAT DE DIFFÉRENTS BACS ET MINI-BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Kingsbury a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2024;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- i. Permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- ii. Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- iii. Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Kingsbury désire participer à cet achat regroupé pour se procurer 7 bacs roulants bleus dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Pierre Bail

ET RÉSOLU : à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité du village de Kingsbury confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de 7 bacs roulants bleus nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2024;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité du village de Kingsbury s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requise que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Municipalité à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Municipalité. En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité du village de Kingsbury s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité du village de Kingsbury s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2024, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la Municipalité du village de Kingsbury reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 2%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

LOISIRS ET CULTURE

19. Distribution arbre

La municipalité a reçu une cinquantaine d'arbres, ils seront mis à donner lors de la vente de débarras de la municipalité le 10 juin 2023.

20. Conseil Sport Loisir

Attendu que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie offre de réaliser des activités de sensibilisation pour les pratiquants de canot, kayak et SUP. Gratuitement.

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Myriam Baum et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

D'accepter les activités du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

D'afficher sur le site internet et sur le tableau à l'entrée du bureau municipal le feuillet fait par Mme France Laronde.

AUTRES

21. MRC du VSF

a. Rapport financier 2020

Attendu que la MRC a présenté leur Rapport financier 2020 à leur séance régulière du conseil le 17 mai 2023.

2023-06-10

2023-06-11

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Claire Morazain et adopté à l'unanimité des conseillers présents.
D'afficher l'avis public sur le babillard du bureau municipal.

b. Schéma d'aménagement

La MRC a envoyé un questionnaire avec des questions pour pousser la réflexion sur certains sujets qui seront abordés lors de la rencontre pour le schéma d'aménagement le 16 juin 2023.

Questionnaire envoyé au conseil et au membre du comité du CCU.

22. Varia

a. Congrès FQM

L'inscription de la mairesse Martha Herbieux est faite. Elle partagera les dépenses de chambre et du transport avec la municipalité du Canton de Melbourne.

b. Fête des finissants

Un certificat sera fait avec aux noms des finissants de la municipalité, aussi un arbre leur sera remis lors du prochain conseil municipal le 4 juillet 2023.

c. Plainte Coddington sur chemin Valley

Depuis 2 jours les camions de Coddington voyagent sur le chemin Valley sans avoir de travaux à faire sur le chemin. À réévaluer, voir si ça continue, c'est possiblement, car le chemin Frank a été fermé le temps d'une journée.

d. Meuble Coin Kafé

Les meubles ramassés par des bénévoles qui sont toujours à l'intérieur du garage municipal seront donnés lors de la vente de bric-à-brac le 10 juin 2023.

e. Trans-Appel

Trans-Appel rencontre présentement des problèmes monétaires, il en résulte la diminution des services. La priorité sera aux gens malades et les horaires seront diminués.

f. Salon lutherie

Attendu qu'il y aura un Salon de la Lutherie de Kingsbury

Attendu que toutes les activités seront gratuites.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Claire Morazain

De laisser gratuitement la salle communautaire aux organisateurs de l'événement.

23. Rapport des comités

a. Comité salle communautaire

Le conseiller Marc Saumier a pris des photos des portes pour la salle communautaire, le conseil est d'accord d'aller de l'avant dans les procédures de changement des portes

Une soumission du bois et autres matériaux ont été faits, elle est environ 500\$.

Le conseiller Marc Saumier a récupéré de nouvelles chaises de réunion pour la salle communautaire provenant de l'écocentre.

D'autres détails seront vus en comité.

b. Comité terrain de jeux

La réunion avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'accompagnement qu'elles peuvent nous apporter pour le projet terrain de jeux incluant le montage financier, c'est très bien déroulé. Elles ont apporté des

2023-06-12

commentaires et des pistes à regarder pour le projet. D'autres rencontres sont à prévoir, pour travailler sur le projet.

c. Comité sécurité civile

reportée au prochain conseil

24. Deuxième période de questions (10 minutes)

a. Mme Christine Fortin informe le conseil que le site de la municipalité sera remis à jour et pour faciliter la location de la salle communautaire un calendrier interactif sera mis, aussi pour la rapidité les informations pour les paiements par Interac seront mises.

2023-06-13

b. **Attendu qu'**une personne propose ces services comme femme de ménage à Kingsbury

Attendu qu'un bon ménage du printemps serait à faire dans la salle communautaire

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Myriam Baum

D'engager cette dame pour le ménage du printemps de la salle

c. Le don de l'internet gratuit pour la salle communautaire tire à sa fin, la directrice générale va refaire une demande au fournisseur.

d. Le conseiller Pierre Bail veut revoir les sujets qui ont besoin d'être réellement apportés au conseil ou pas, pour raccourcir les séances du conseil.

2023-06-14

25. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Claire Morazain, appuyé par la conseillère Myriam Baum, que la présente séance soit levée à 10h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Martha Hervieux,
Mairesse

Chantal Coutu,
Directrice générale et greffière-trésorière